

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Afin de donner satisfaction à notre clientèle, les réservations de nos salles et de nos salons doivent être confirmés, par écrit, dans les 8 jours suivant la date d'envoi de notre Devis, et accompagnés d'une avance de 50 % du montant global TTC de la Facture.

La résiliation, ou le report de date par le client, d'une réservation acceptée, entraîne pour celui-ci la perte de l'avance à titre d'indemnité irréductible.

Dans le cas où l'acompte n'aurait pas été versé à temps, c'est le montant de l'acompte qui aurait dû être versé, qui sera facturé à titre d'indemnité irréductible, si résiliation ou report de la date confirmée par le client.

Le nombre de personnes facturé sera celui confirmé 3 jours ouvrables avant la date de la manifestation.

Il ne pourra être tenu compte des défections de dernière minute ; les participants supplémentaires seront facturés au prix indiqué sur le devis.

Le prix de nos devis est maintenu à terme, sauf incidence de modifications de nos barèmes de main-d'œuvre, et des taxes fiscales en vigueur. Ces modifications devant être notifiées au plus tard 8 jours avant la date de Réception.

Le Paris Golf & Country Club se réserve la faculté d'annuler une réservation en cas de force majeure (grève, incendie, intempérie, émeute).

REGLEMENT

Le règlement est effectué au comptant sur présentation de la Facture.

Pour les Réceptions, votre règlement doit nous parvenir 3 JOURS OUVRABLES avant la date de votre soirée.

Le Paris Golf & Country Club n'est pas responsable des effets et matériels entreposés dans ses Salons.

Le client répond à tout dégât causé par les convives ainsi que toutes les disparitions constatées dans le matériel de l'établissement.

Toute démarche administrative, droits d'auteurs et indirects, etc...n'engagent que le client (sauf réceptions familiales).

L'auteur de toute réservation est présumé avoir accepté les présentes conditions générales sans restriction, ni réserves.

En cas de contestation, le Tribunal de Nanterre est seul compétent.

FONCTIONNEMENT

La présence du responsable est obligatoire avant l'arrivée des participants

Seul le Manoir est ouvert aux participants, les installations sportives étant exclusivement réservées à nos membres.